



# L'avenir de l'action sociale est plus que jamais en danger !



Après avoir baissé indirectement les subventions à l'association ALPAF, ce qui va se traduire inmanquablement par des baisses drastiques des aides et prêts accordés, c'est maintenant au réseau même de l'action sociale ministérielle que le secrétariat général s'attaque.

Avant même d'avoir réuni les organisations syndicales (le GT a lieu le 1er mars), M.GAZAVE a déjà réuni un petit groupe de délégués, soi-disant pour réfléchir à la structuration de l'action sociale de demain, mais en fait pour leur faire part d'un véritable plan social.

- Que restera-t-il demain aux délégués à part le BIL et la réunion des CDAS vidés de leur substance?
- Que feront les délégués sans leurs assistants de délégation?
- Quel sort sera réservé aux colonies de vacances alors que les inscriptions se feront en ligne (alors que les logiciels d' EPAF ne sont pas prêts et que ça demande beaucoup d'argent!) et que les délégués n'auront plus aucune maîtrise sur le sujet?
- Quelle proximité pour les agents, quelle écoute alors que les délégués seront dépouillés de toute gestion (logements, restauration, vacances)?

## L'avenir s'annonce bien sombre mais on ne doit pas en rester là !

Il faut sauver l'action sociale que nous avons construite pas à pas depuis des années et surtout depuis le conflit de 1989. Le réseau départemental des délégations, avec ses délégués **élus**, avec ses assistants de délégations existe parce que nous l'avons voulu ainsi, et ça marche !

Ce réseau est un relais formidable, que tous les autres ministères nous enviaient jusqu'à maintenant.

**Pourquoi faudrait-il se débarrasser de ce qui fonctionne bien sauf à sacrifier des emplois sur l'autel de la rentabilité et à mettre en place des "usines à gaz" régionales pour satisfaire aux besoins de la RGPP et de la REATE?**

Mutualiser les moyens avec les autres ministères pour plus d'action sociale pour tous, ça on est d'accord, mais arriver au bout du compte à moins d'action sociale pour tous, NON!

Or tel est bien le projet envisagé par nos responsables qui sont en fait de véritables mandataires liquidateurs de l'action sociale ministérielle.

L'action sociale est un tout, avec ses moyens matériels comme avec ses moyens humains, et tel est le budget global de l'action sociale qui nous est alloué.

Prendre des moyens humains en supprimant près d'une centaine d'emplois dans l'immédiat, c'est donc aussi prendre à l'action sociale le coût induit de ces emplois, et donc priver les agents d'un budget indirect puisqu'en contrepartie nous n'aurons rien.

Dans tous les CDAS, il faut se battre pour sauvegarder les structures départementales de l'action sociale qui ont fait la preuve de leur efficacité, avec tous les moyens impartis pour la faire fonctionner. Par tous les moyens (pétitions, boycott, démission éventuelle des membres des CDAS etc...) il faut s'opposer au démantèlement des délégations sous prétexte du passage à CHORUS qui n'est qu'un alibi.

Il faut s'opposer à la remise en cause des missions des délégations et du délégué, et des moyens humains nécessaires à leur fonctionnement.

Le groupe de travail convoqué ce matin s'est soldé par un échec et les fédérations ont claqué la porte de la séance. M.GAZAVE est resté sur ses positions et n'a donné aucune explication cohérente sauf à nous dire qu'il s'agissait d'un malentendu et que nous n'avions rien compris puisque rien n'était encore fixé ! Cela étant, il souhaite nous retrouver dans un groupe de travail qui se tiendrait avant le CNAS du 31 mars, après avoir de nouveau rencontré les délégués et avec un projet quasiment bouclé !

**C'est un comble ! Où est donc le dialogue social sachant qu'avant même que ce projet soit arrêté, les recrutements d'assistants de délégation sont déjà bloqués ?**